

# Il est temps de regarder devant

En guise de clôture aux travaux du congrès de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec 2009, Luc Bouthillier prononçait les paroles suivantes : « Il y a un tas de choses qui font qu'on a des pensées, des ap- proches divergentes. Et ça, on appelle ça de la diversité sociologique. Et c'est sain, tant que ça ne dégénère pas dans un conflit ouvert. C'est tout à fait sain, cette diversité sociologique si ça parvient de temps en temps à se cristalliser sur des projets communs. Mais pour que ça arrive, il faut cultiver le respect. Il faut retrouver notre raison commune. »

Ces paroles m'interpellent. Selon toute vraisemblance, nous aurons une Loi sur l'occupation du territoire forestier d'ici l'hiver prochain. À ce moment, nous ferons face au plus grand des défis : celui de faire tout fonctionner. Pour y arriver, nous devons tous mettre la main à la pâte et mettre de côté nos visions divergentes. Mais réellement, bien que le projet de loi 57 soit important, je me sens encore plus interpellé par les sages paroles de monsieur **LUC BOUTHILLIER** lorsque je pense au processus de révision du régime de la forêt privée.

## Madame Normandeau nous invite à discuter...

Lors de son passage remarqué au congrès RESAM, la ministre, madame **NATHALIE NORMANDEAU** a reconnu le besoin de travailler sur la reconfiguration du régime de la forêt privée. À cet égard, une version préliminaire d'un

résultats possibles.

Il semble que tout sera sur la table. Nous devons comme partenaires répondre à certaines questions :

- Pourquoi investir en forêt privée ?
- Les agences régionales de mise en valeur ont-elles répondu aux attentes telles que prévues en 1995 ?

- Doit-on retirer aux offices et syndicats le droit de livrer le programme de mise en valeur.
- Doit-on octroyer aux groupements fo-

restiers les volumes regroupés?

## Se regarder soi-même

Les questions posées en regard du partenariat en forêt privée ne doivent pas « cacher » que chacun des partenaires doit aussi faire son examen de conscience. Il est facile de s'asseoir sur nos lauriers en se disant que les autres n'ont pas compris, et qu'eux doivent changer.

Or, chacun des partenaires doit apprendre à écouter les autres et se demander comment il peut parvenir à contribuer à la solution des problèmes. On creuse des fossés en niant les problèmes des autres, mais on construit des ponts en reconnaissant ces problèmes et en travaillant à les solutionner!

« Se regarder soi-même », les groupes forestiers le feront. Pouvons-nous améliorer notre offre de service? Pouvons-nous être plus efficaces? Pou-

vons-nous augmenter la productivité de nos interventions? Nous remettre en question, nous le ferons. Nous espérons seulement que nos partenaires auront la même sagesse.

## Une question de respect

L'exercice auquel nous sommes con- viés est périlleux. Les occasions de déchirement seront nombreuses. Elles le seront d'autant plus qu'un flou sur les rôles et les responsabilités des différents intervenants s'est installé depuis longtemps. Un flou que le som- met de 1995 n'a pas complètement réglé.

Les paroles de monsieur Bouthillier prendront tout leur sens. Nous aurons à faire face à des pensées divergentes. La question est de savoir si les par- tenaires de la forêt privée laisseront cet état se dégrader et devenir une guerre ouverte ou s'ils auront la maturité de regarder au-delà et de trouver des so- lutions?

Préférions-nous creuser des fossés ou bâtir des ponts? Les groupements fo- restiers ont depuis longtemps choisi la voie de la discussion. Espérons que nos partenaires feront de même.



Marc Beaudoin

Directeur général du Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec

**RESAM**  
Regroupement des sociétés  
d'aménagement forestier  
du Québec